



INSCRIPTION DANS LES LYCEES

publié le 23/06/2023

Procédure d'inscription pour les élèves de 3ème affectés en seconde (générale et professionnelle) **au lycée Charles Coulomb** :

- 1) Se connecter aux téléservices via EDUCONNECT et valider l'affectation (le moment venu)
- 2) Télécharger les pièces du dossier d'inscription (également sur les Téléservices)
- 3) Renseigner le dossier et les différents documents joints
- 4) Remettre le dossier complet au lycée aux dates et horaires suivants :

▶ Mercredi 28 juin de 8h30 à 12h30

▶ Jeudi 29 juin de 8h30 à 20h00

▶ Vendredi 30 juin de 8h30 à 17h30

Dates inscriptions pour les élèves affectés **au LP du Bâtiment Sillac**

Lundi 3 juillet au mercredi 5 juillet 2023 inclus
de 9 heures à 12h00 et de 13h00 à 18 heures. (voir document en pièce jointe)

Document joint

 [inscriptions_-_pieces_a_fournir_lp_sillac](#) (PDF de 166.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.